

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
 ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
 CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 23 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
 Présents 18
 Votants 22

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ARRIBARD Martine, ANDRÉ Marie-Thérèse, BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, MARTINIAULT Anne-Laure, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney.

Étaient absents excusés : LEDO Audrey donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / BLANDIN Béatrice donne pouvoir à DEHEEGER Vianney / JEANNEAU Luc donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à BAZIN Denis / QUENOUILLE Roger / GIOT Stéphanie / PRESCHOUX Léon /

Étaient absentes : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / D'ABOVILLE Rosine

Secrétaire de séance : M. DUFEIL Christophe à qui il est adjoint un auxiliaire.

8. Subvention aux associations année 2025

Rapporteur : Mme Nathalie Delville, adjointe.

Vu les propositions de la commission « vie associative - culture – sports - éducation - enfance - jeunesse », réunie le 9 avril 2025, qui a étudié les différentes demandes d'aides déposées en mairie,

Il est proposé de verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous aux associations au titre de l'année 2025.

Subventions aux associations année 2025	
AFFAIRES SCOLAIRES	750,00 €
APE Collège Théophile Briant	150,00 €
Association Sportive Collège St Joseph	150,00 €
Association sportive du Lycée Bel-air	150,00 €
APE René-Guy Cadou	150,00 €
Les sportifs du canal Ecole Notre-Dame	150,00 €
AFFAIRES SOCIALES, FAMILIALES, SOLIDARITE	3 200,00 €
Secours catholique	300,00 €
F.N.A.T.H	300,00 €
A.D.M.R.	500,00 €
Banque alimentaire	600,00 €
L'Extrapolin	400,00 €
Restos du cœur	500,00 €
Souffles d'espoir C.L.C - subvention exceptionnelle - Défi Fanfan	400,00 €
Tylylou et son Angelman	200,00 €
ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF	16 332,00 €
Breizh NAP	200,00 €
Breizh NAP - subvention exceptionnelle Formation PSC1-PSE1	120,00 €
Gym pour tous	1 000,00 €
Combours natation	200,00 €
FCTSD – Football	4 360,00 €
Badminton	1 410,00 €
Volley ball	400,00 €
Tinténiac Tennis Club Bgne romantique	585,00 €
Tinténiac Hand Ball Club	1 730,00 €

C.K.C.3 R - Canoë Kayac Club des 3 rivières	200,00 €
O.S.B.R.	3 877,00 €
Les Archers de la Bgne Romantique	500,00 €
JUDO- Dojo Bushido Ryu	800,00 €
ASVHG Basket	200,00 €
Ananda yoga	250,00 €
Tennis de table	500,00 €
L'Envolée	490,00 €
AFFAIRES CULTURELLES ET ASSIMILEES	13 955,00 €
Au bois des Ludes	300,00 €
Chorale d'Ille-et-Rance	150,00 €
Chorale d'Ille-et-Rance - subvention événementielle - Concert 50 ans	300,00 €
Comité de jumelage - Antenne Allemagne	500,00 €
Comité de jumelage - Antenne Allemagne - Intervention écoles	500,00 €
Fet Arts	150,00 €
La Houpette - subvention événementielle - Le pied sur la dalle	500,00 €
Jazz 'N Boogie - subvention événementielle - Festival Jazz'N Boogie	3 500,00 €
La Tanouarn	150,00 €
La Tanouarn - subvention événementielle - Représentations théâtrales	200,00 €
Les Armoires blindées - subvention exceptionnelle - Achat matériel	200,00 €
Les Hivernales Tinténiac - subvention événementielle Festival Les Hivernales	3 500,00 €
Les Hivernales Tinténiac - subvention événementielle VDE	3 000,00 €
MCS	150,00 €
MCS - subvention événementielle Saint Patrick	145,00 €
MCS - subvention événementielle Sortie Nature	210,00 €
Organistes du secteur de Tinténiac	150,00 €
Organistes du secteur de Tinténiac - subvention événementielle - Concert David Cassan	200,00 €
Tinténiac Créatif	150,00 €
TOURISME	500,00 €
Musée de l'outil	500,00 €
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	30,00 €
Médaillés militaires cantons Tinténiac et Hédé	30,00 €
FETES	150,00 €
Comité de quartier Ponthiou la Reinais	150,00 €
Nature et ruralité	150,00 €
ACCA	150,00 €
TOTAL	35 067,00 €

Des pourparlers ont lieu,

Il est précisé que l'association courir à Tinténiac, n'a pas pour le moment de subvention, car elle est en cours de réorganisation entre la section marche et la section course à pied. Une demande pourra être faite en cours d'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont quatre pouvoirs)

- **décide de verser** aux diverses associations les subventions indiquées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 35 067 euros au titre de l'année 2025
- **précise** que les crédits sont inscrits au budget communal 2025
- **autorise** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian Foczé



Le secrétaire de séance, Christophe DUFEIL